



9 rue Jeanne d'Arc  
35300 FOUGERES  
Tel : 02 99 99 13 79

Mail : [eco35.st-jo-bonabry.fougeres@enseignement-catholique.bzh](mailto:eco35.st-jo-bonabry.fougeres@enseignement-catholique.bzh)  
site : [www.ecole-saint-joseph-bonabry.fr](http://www.ecole-saint-joseph-bonabry.fr)

# CIRCULAIRE DE RENTRÉE

## ANNÉE 2023/2024

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

#### Les enseignants :

**TPS/PS :** Christèle LE BOLLOCH ( lundi/mardi), Anne-Laure CHAPERON (jeudi / vendredi)  
**MS :** Anne-Laure CHAPERON (lundi/mardi), Françoise BOURDIN (jeudi /vendredi)  
**GS :** Marie-Solène LETOQUEUX  
**CP :** Eugénie VILLARD accompagnée de Morgane BENOIT (stagiaire en professorat à 33 % les lundis et mardis)  
**CE1 :** Aurélie TENCÉ  
**CE2 :** Sébastien GODDE-LOOTEN  
**CM1 :** Annie BEAUDOUIN-PITTONI  
**CM2 :** Marie-Claude DANDIN  
**ULIS :** Sandrine MAILLARD (le lundi/mardi/vendredi)j et Céline HUBERT (le jeudi)  
**ASH :** Anaïs PREVOST

#### Autres membres de l'équipe éducative :

**Secrétariat/comptabilité :** Laurence CORBIN (lundi et jeudi matin 8h00/11h45- mardi et vendredi apm 13h00/18h00)  
**Accueil, cantine, garderie, surveillance, ménage :** Laurence Corbin, Aurélie EVE, Diabou RAULT, Caroline MASSY  
**ASEM :**

- TPS/PS : Lorane FAVREAU
- MS : Isabelle BOUVET
- GS : Caroline MASSY (le matin)

  
**AESH :**  
Nelly BONDOT en ULIS , Ophélie COLIN, Céline DEMAREST, Isabelle GUILLEMOT, Manon FOLLIOU, Nathalie PRUDOR.

<b>TARIFS :</b>	<b>Maternelle</b>	<b>Primaire</b>
<b>Note de rentrée (1) :</b>	34,00 € pour le 1 <sup>er</sup> enfant de la famille pour l'année 26,00 € pour le 2 <sup>ème</sup> 21 € pour le 3 <sup>ème</sup> Gratuité pour les suivants	
<b>Contribution familiale par mois / par enfant</b>	Au choix : 24.60 € / 29 € / 34.50 €	
<b>Assurance individuelle scolaire et extra-scolaire(2)</b>	7,80€ par enfant et par an (document ci-joint)	
<b>Garderie</b> (payante de 7h15 à 8h00 et -de 16h45 à 18h45 (L-M-J) -de 16h45 à 18h30 (V))	<b>Matin jusqu'à 8h00</b> : 0.50 € forfait + 0.35 € par ¼ d'heure <b>Soir</b> : 0.70 € par demi-heure (16h45/17h15- 17h15/17h45-17h45/18h15-18h15/18h45) 2 € le ¼ d'heure entamée à partir de 18h45 le lundi/mardi/jeudi, à partir de 18h30 le vendredi.	
<b>Etude (lundi/mardi/jeudi)</b> <b>(obligatoire pour le primaire)</b>	1,61 € Facturation dès le début de la plage horaire.	
<b>Cantine</b>	5.20 € le repas	5.46 € le repas
<b>Cotisation APEL</b> (Facultatif)	21,00€ par famille par an	

(1) cette note est nécessaire pour compléter la participation communale. Elle permet de financer les abonnements, la cotisation UGSEL, les petits déplacements, les spectacles éducatifs (marionnettes, films, concerts...), les équipements divers, les travaux manuels, différents intervenants...

(2) Cette assurance est globale, elle est facturée en septembre.

Les familles fougeraises peuvent bénéficier d'une aide de la part du CCAS suivant les revenus

Des factures réelles concernant la contribution familiale, les garderies, les études, la cantine, les voyages.... seront établies chaque mois. Il est possible de régler par prélèvement ou par virement (merci de nous demander un RIB) Chaque facture est en ligne sur le portail NOEFIL , vous recevrez une notification dès l'envoi. Il ne sera plus possible de recevoir les factures par mail ni au format papier.

**La facturation de la garderie commence à 16h45 et est stoppée à l'annonce du départ de l'enfant. Il sera donc important de signaler le départ de votre enfant au personnel de garderie car à défaut, la facturation courra jusqu'à 18H45.**

**Nouveau : En cas d'urgence pendant la garderie du soir (retard après 18h45 (lundi, mardi, jeudi ou après 18h30 le vendredi) et uniquement dans ce cas, vous pourrez dorénavant appeler le 07 67 20 09 40. Nous vous remercions de bien respecter le côté URGENT DE VOS APPELS.**

**Direction** : Madame LE BOLLOCH est disponible les jours de sa décharge de direction les jeudis et vendredis. N'hésitez pas à prendre rendez-vous.

**Associations** : (au sein de l'école)

Organisme de Gestion de l'école (**OGEC**) présidé par Monsieur Gérard LAMBERT  
Association des Parents d'élèves (**apel**) présidée par Madame Jocelyne COURCOUX

**Eveil à la foi** :

Assuré par les enseignants dans toutes les classes.

**Langues** :

Des enseignants habilités assurent l'apprentissage de l'anglais dans les différentes classes dès le CP.

**Education physique et sportive** :

Selon les années : Hand-ball, badminton, endurance, gymnastique, rugby, tennis de table ...dans des structures mises à disposition par la commune ou le collège Jeanne d'Arc.

Piscine pour les élèves du CP au CM2.

### Projets :

Les classes participent à des projets dans le domaine des arts, du patrimoine... proposés par la commune de Fougères.

### Sorties :

Tous les élèves (sauf les TPS nés en 2020) partent en voyage de fin d'année ou en classe de découverte.

**Cantine** : Les repas ont lieu sur trois services dans le réfectoire de l'école (11h45 maternelle/ 12h15 primaire / 12H45 primaire)

**Maternelle** : TPS/PS, en traçant une croix, les parents inscrivent leur enfant sur le tableau dans la salle d'accueil des PS, l'enfant (aidé par ses parents) s'inscrit à la cantine en mettant son étiquette dans l'assiette du cuisinier.

MS, inscription par les parents sur les tableaux dans la salle de jeux, puis en classe par les enfants (tableau je suis présent et je mange à la cantine).

GS, inscription par les parents sur les tableaux dans la salle de jeux.

Une croix correspondant à une facture, faire attention de ne pas faire les croix en avance car votre enfant peut être malade et la cantine serait quand même comptée.

**Primaire** : chaque enfant s'inscrit à la cantine entre 8h30 et 8h45. **Attention, si votre enfant est en retard pour l'appel mais mange à la cantine, merci de nous le préciser avant 9h00.**

**Nouveauté en 2023/2024 : Il n'y aura plus de serviette papier, chaque enfant est invité à apporter sa serviette de table dans un petit sac en tissu chaque lundi. Les serviettes ramassées dans leur sac en tissu individuel seront stockées par table dans une caisse. Le vendredi, les enfants ramèneront leur serviette à laver et leur petit sac en tissu. (Nous ne conseillons pas de sac plastique car si la serviette est humide, cela risque de prendre l'humidité)**

**ATTENTION : Aucun élève n'est autorisé à avoir d'objet connecté dans l'enceinte de l'établissement. Si c'est le cas, l'objet en question sera confisqué.**

**Merci d'éviter de donner à votre enfant des objets de valeur, nous n'en sommes pas responsables.**

## LES REUNIONS DE CLASSE

classes	dates	horaires
TPS/PS	vendredi 29 septembre	18h30
MS	vendredi 29 septembre	18h30
GS	vendredi 29 septembre	18h30
CP	vendredi 22 septembre	18h30
CE1	vendredi 22 septembre	18h30
CE2	vendredi 22 septembre	18h30
CM1	vendredi 15 septembre	18h30
CM2	vendredi 15 septembre	18h30

# LES VACANCES SCOLAIRES

	Calendrier
<b>Rentrée des élèves</b>	Lundi 4 septembre 2023
<b>TOUSSAINT</b>	Du samedi 21 octobre 2023 au lundi 6 novembre 2023 (le matin)
<b>NOEL</b>	Du samedi 23 décembre 2023 Au lundi 8 janvier 2024 (le matin)
<b>HIVER</b>	Du samedi 24 février 2024 au lundi 11 mars 2024 (le matin)
<b>PRINTEMPS</b>	Du samedi 20 avril 2024 au lundi 6 mai 2024 (le matin)
<b>Pont de l'Ascension</b>	Du mercredi 8 mai 2024 Au lundi 13 mai 2024 (le matin)
<b>Sortie des élèves</b>	Vendredi 5 juillet 2024 (le soir)

## ACCÈS À L'ÉCOLE

- Petit rappel : les chiens sont interdits dans l'enceinte de l'établissement.

### Concernant la circulation rue Jeanne d'Arc :

A la demande des APEL de l'école de Saint Joseph de Bonabry et du collège Jeanne d'Arc – La Salle, nous avons rencontré les élus de la mairie de Fougères en charge des questions d'aménagement et de circulation. Afin de trouver des pistes d'amélioration et de sécurisation de la zone pour les piétons, des modifications sont envisagées à plus ou moins court terme :

- fermeture à la circulation de la rue Jeanne d'Arc tous les matins de 7h40 à 8h10 et tous les soirs de 16h30 à 16h45.

### Concernant le stationnement rue des récollets

- Il est strictement interdit de se garer sur le parking du foyer Rebuffé sous peine d'amende.

horaires	Portail rue Jeanne d'Arc	Portail rue des récollets
7h15/7h40	OUVERT	OUVERT
7h40/8h10	OUVERT (Accès qu'à pied)	OUVERT
8h10/8h30	OUVERT	OUVERT
8h30/12h00	Ouverture par interphone	FERMÉ
12h00/12h15	FERMÉ	OUVERT
12h15/13h15	FERMÉ	FERMÉ
13h15/13h30	OUVERT	FERMÉ
13h30/16h00 (lundi/jeudi) 13h30/16h30 (mardi/vendredi)	Ouverture par interphone	FERMÉ
16h/18h45 (lundi/jeudi) 16h30/18h45 (mardi) 16h30/18h30 (vendredi)	FERMÉ	OUVERT

### HORAIRES DE CLASSE :

lundi	mardi	jeudi	vendredi
8h30/12h00	8h30/12h00	8h30/12h00	8h30/12h00
13h30/16h00	13h30/16h30	13h30/16h00	13h30/16h30

**Etude** (afin de ne pas perturber l'étude, merci de ne pas venir récupérer votre enfant avant 17h15 et le faire sans bruit)

lundi	mardi	jeudi
16h45/17h45	16h45/17h45	16h45/17h45

### COUPONS ABSENCE :

- Ces coupons (de la PS au CM2) sont soit dans le cahier de liaison soit de l'agenda de votre enfant, merci de les remplir et les remettre à l'enseignant pour justifier chaque absence.

## MODE DE GARDE DU MERCREDI

*Le matin :*

L'accueil du mercredi matin est assuré par l'association les papillons du mercredi et a lieu à l'école Saint Joseph (2 place Lariboisière). Pensez à inscrire vos enfants (au minimum une semaine en avance) via l'adresse :

[lespapillonsdumercredi@gmail.com](mailto:lespapillonsdumercredi@gmail.com) en précisant les informations suivantes : Nom/prénom/âge/école d'origine/.

Suite à ce mail, vous recevrez un lien avec un identifiant pour inscrire votre enfant sur la plateforme Neothys.

**La circulaire en ligne sur le site de l'école dans l'onglet « administratif » vous apporte tous les renseignements nécessaires.**

*L'après-midi :*

L'accueil du mercredi après-midi se fera au centre de loisirs municipal à l'école de la Forairie

**La circulaire de la mairie en ligne sur le site de l'école dans l'onglet « administratif » vous apporte tous les renseignements nécessaires.**